

# **ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN DARGASSIES**

## **PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ÉCOLE**

### **Conseil d'École du 1<sup>er</sup> trimestre : 5/11/2013**

#### **Étaient présents:**

- Les enseignants: Mmes TINÉ-BOSC (directrice), AMIEL, ASSIÉ, BEDOYA, CALLARD, CAPERAN, MARTIN, MAYANOBE-VILERS, MAUDUIT, MESPLES, MONTEILHET, PACTEAU, PUJOL, RACZ, ROMIEUX, SPIGAI, THÉRON et Mr BODIN
- Le CLAÉ: Mme DEBOISSY
- La Mairie: Mmes BAUTISTA, CECCAREL et MICHEL, Mrs ALVAREZ et PROUDHOM
- Les parents d'élèves APEE: Mmes CHABRUERE, CLEVENOT-MONNIOTTE
- Les parents d'élèves FCPE:

#### **Étaient excusées:**

- Mme ESTIVALS: Inspectrice de la circonscription de Muret
- Mmes JOUGLA et PHILIPOT: parents d'élèves FCPE

### **1-Les attributions du Conseil d'École :**

#### **Bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'École:**

**Enseignants:** Mmes CAPERAN, INARD, MAUDUIT et ROMIEUX

**Parents d'élèves:** Mmes CLEVENOT-MONNIOTTE, CHABRUERE et Mrs POIROUX, KALIFA et CHAUVIERE (titulaires), Mme JOUGLA et Mrs GOUZENES et JEUNET (suppléants)

#### **Résultats des élections:**

Inscrits : 620 (598 en 2012)

Votants : 247 (237 en 2012)

Nuls : 6 (6 en 2012)

Exprimés : 241 (231 en 2012)

FCPE : 100 voix, soit 41,5% donc 6 sièges (106 voix, soit 45,9% donc 6 sièges en 2012)

APEE : 141 voix, soit 58,5% donc 9 sièges (125 voix, soit 54,1% donc 8 sièges en 2012)

226 électeurs ont voté par correspondance (209 en 2012)

39,8% de participation (39,8% en 2012)

#### **Rôle des parents délégués :**

- 1) Défendre des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves de l'école élémentaire.
- 2) Pacifier les relations école/ famille et diriger les parents inquiets vers l'enseignant ou la directrice.

Il y a malheureusement encore trop de « radio parking ». Il est regrettable que chaque année, des enseignants soient mis à mal par certaines rumeurs. Les enseignants de l'école élémentaire d'Eaunes sont tous des professionnels de l'éducation compétents (différenciation pédagogique, prise en compte des capacités et des difficultés de chacun, respect des règles...). La parole de l'enfant doit être pondérée. L'an dernier, 3 enseignants ont fait l'objet d'accusations très graves. L'Inspecteur de l'Education Nationale, a conseillé à deux d'entre eux de déposer plainte pour diffamation.

De plus, **tout ce qui se passe à l'école se règle à l'école**. Toute histoire réglée est close.

- 3) Informer, communiquer, disposer de moyens matériels d'action (boîtes aux lettres, panneaux d'affichages). La FCPE ne possède toujours pas la clé de la boîte aux lettres, ni même celle du panneau d'affichage. **Elle leur sera remise très prochainement.**
- 4) Diffuser des documents permettant de faire connaître leur action.

## Dates des prochains Conseils d'École.

- Mardi 11 février 2014
- Mardi 10 juin 2014

## **2- Effectifs et organisation de la rentrée 2013-2014:**

### Les effectifs :

380 élèves (361 en 2012 ; 343 en 2011)

3 CP : 22; 22 et 22: Mmes Amiel, Mesples, et Spigai (2 CP à 22 et 2 CP à 23 l'an dernier)

4 CE1 : 24; 24 ; 24 et 24 : Mmes Caperan, Monteilhet, Pujol et Théron (2 CE1 à 25 et 27 l'an dernier)

2 CE2 : 27; 28:Mmes Bedoya et Callard (2 CE2 à 27 l'an dernier)

1 CE2-CM1 : 25 : Mme Mauduit (1 CE1-CE2 à 25 l'an dernier)

2 CM1 : 28; 29 : Mmes Assié/Martin et Mme Racz (3 CM1 : 27; 28; 29 l'an dernier)

3 CM2 : 27 ; 27 ; 27 : Mmes Mayanobe-Vilers, Pacteau et Mmes Romieux/Inard (2 CM2 à 28 l'an dernier)

19 élèves de plus que l'an dernier: ouverture de classe mais la moyenne par classe: est de 25,3 élèves/classe (25,8 l'an dernier).

### Le RASED:

Il n'y a plus de RASED rattaché à l'école.

Le poste de Mme Lavergne a été supprimé. Désormais, la psychologue scolaire référente à l'école élémentaire est Mme Raynaud. Elle couvre 5 groupes scolaires, c'est à dire 10 écoles : 8 écoles de Muret ainsi que les 2 écoles d'Eaunes. Notre groupe scolaire n'étant pas prioritaire, la psychologue scolaire ne procédera qu'à de rares bilans d'élèves et participera à quelques équipes éducatives seulement.

Selon la note de service n°7 envoyée aux écoles le 17/10, les RASED « aident à analyser les situations des élèves en grande difficulté et à construire des réponses adaptées. »

« La difficulté, inhérente au processus même d'apprentissage, requiert, en premier lieu, des réponses au sein de la classe par la pratique d'une différenciation pédagogique due à tous les élèves dans le cadre des 24 heures hebdomadaires d'enseignement.

Les activités pédagogiques complémentaires permettent de soutenir les élèves quand des difficultés apparaissent, d'y remédier mais aussi de les prévenir.

Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun. Il constitue tout autant une modalité de prévention de la difficulté scolaire, visant à empêcher un redoublement, qu'un accompagnement de celui-ci lorsqu'il n'a pu être évité.

Les stages de remise à niveau pendant les vacances scolaires complètent les dispositifs d'aide pour les élèves de CE1 et de cours moyen qui ont besoin d'une attention particulière.»

### L'organisation :

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) remplacent l'Aide Personnalisée. Elles n'ont pas été autorisées de 13h20-13h50, comme cela était le cas les deux dernières années. Elles ont désormais lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h20 à 8h50, sur une période définie (18 semaines sur toute l'année scolaire).

Lorsque les parents donnent leur accord pour que leur enfant participe aux APC, ils s'engagent à ce que leur enfant soit assidu et ponctuel sur toute la période sur laquelle ils se sont engagés (maximum 4 semaines consécutives). De plus, ils doivent être vigilants aux dates des APC qui leur sont proposées. 9 élèves étaient seuls, devant le portail le lundi 14/10, pensant qu'il y avait APC, alors que cela n'était pas le cas et ce, malgré le rappel des enseignantes le vendredi précédent.

Attention ! Les élèves sont sous la responsabilité de leurs parents jusqu'à ce qu'ils franchissent le portail de l'école.

AVS : 2 élèves en ont besoin : ils en ont un chacun.

Exercice d'évacuation incendie: a été fait lundi 30 septembre à 10h. A permis de tester la nouvelle organisation des locaux (davantage de vérifications à faire au rez-de-chaussée).

Sorties sur temps scolaire: une trentaine d'élèves sortent sur temps scolaire: c'est trop.

Une solution pour l'interphone est à mener: 13 élèves ont des rendez-vous sur le temps scolaire le mardi après-midi (1 aller-retour/élève = portail à ouvrir 4 fois = 4 sonneries dans le bureau de la directrice et dans le préfabriqué des CM2).

Problèmes:

- pas de visiophone: il faut donc se déplacer pour voir qui entre
- pas de télécommande portative: il faut donc être proche de l'interphone pour ouvrir
- sonne dans le préfabriqué: dérange toute la classe de CM2 des dizaines de fois par jour, d'autant que certains insistent sur la sonnette

**La mairie indique qu'on peut installer un visiophone. Ça n'a pas été fait avant car l'école n'en avait pas fait la demande.**

**Pour le préfabriqué, on peut envisager un système qui permette de couper la sonnerie quand Mme Tiné-Bosc est dans son bureau.**

Le CLAE :

*Effectif en augmentation :*

- 85 élèves le matin, 7 animateurs
- 291 enfants pour 21 animateurs le midi
- 88 enfants le soir avec 7 animateurs

1 animateur pour 12 élèves

Le *passage de l'animatrice* dans les classes tous les matins pour relever ceux qui n'ont pas badgé est inutile.

De plus en plus d'élèves ne badgent pas le matin et ne le disent pas lors du passage de l'animatrice dans la classe... Ce sont souvent les mêmes dans les classes. C'est Virginie qui doit badger pour eux.

### **3- Vote du règlement intérieur :**

Le règlement a été adopté.

### **4- Projets de classes :**

Photos de classes et individuelles: auront lieu jeudi 21 et vendredi 22 novembre. La prise de vue sera répartie sur deux jours cette année compte tenu de l'effectif de l'école. 40% de la somme des photos ira à la coopérative scolaire.

Langues vivantes : Pour la 3ème année consécutive, l'anglais est dispensé à toutes les classes de l'école élémentaire.

La réforme des rythmes scolaires : la proposition faite par le Conseil d'école exceptionnel a, semble-t-il, été validée par le DASEN (Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale), mais Mr SOTTIL a mis un avis défavorable (attend que la réflexion de la CAM concernant le périscolaire ait abouti).

Les parents d'élèves soulignent leur indignation quant à la tenue d'une réunion visant à proposer des rythmes scolaires avant même de connaître l'organisation et le contenu des TAP qui seront proposés par la municipalité. Cette réunion était pour eux prématurée et inutile, quand on voit que la mairie a émis ensuite un avis défavorable.

### **Projets de classes de septembre à décembre:**

**Élection des délégués élèves** : ont eu lieu la même semaine que les élections des représentants de parents d'élèves.

Le 1<sup>er</sup> Conseil des délégués élèves aura lieu vendredi 8/11 et l'ordre du jour est de choisir le titre du journal de l'école parmi les propositions faites par chaque classe.

**Le journal de l'école :** le 1<sup>er</sup> numéro sera publié le 15 novembre. L'objectif du journal est multiple : il donne du sens à l'écriture, il fédère les 15 classes et il financera une petite proportion des projets de classes. Il sera vendu 1 euro par numéro. L'OCCE est le garant de notre journal (directeur de publication). Nous demanderons aux familles de commander leurs numéros avant de lancer les impressions.

**Le partenariat avec la médiathèque :** les CP participent au Voyage Lecture ; les CE1 emprunteront des livres une fois par mois; les CM2 ont eu un projet autour du kamishibai.

**Le spectacle de Noël :** la Mairie offre 877€ pour le spectacle de Noël (soit 2€30 par élève) et une famille a fait un don de 400€ à l'école (soit ≈ 1€ par élève).

- **Cirque :** les 6 classes participant au projet cirque iront voir « Max et Maurice » à la Grainerie à Balma le jeudi 19/12: coût total : 880€ (financement coopérative scolaire: 512€; financement Mairie: 368€). Le projet cirque sera en grande partie financé par la coopérative scolaire, puisque 20€ par enfant concerné ont été demandés aux familles pour ce projet.
- **Théâtre :** les 9 autres classes assisteront à « Une voix sous l'écorce » à la salle Hermès le mardi 17/12 : coût total : 600€: ( financement Mairie: 509€; financement coopérative scolaire: 91€)

**La course longue :** a pu avoir lieu cette année (annulée l'année dernière pour des raisons météorologiques).

Le bilan est positif : mardi 15/10, après un entraînement d'un mois et demi :

- Le matin, les CP et les CE1 se sont élancés durant 6 et 7 minutes autour du terrain de foot de l'école. Médailles en chocolat et diplômes ont couronné leurs succès.
- L'après-midi, les CE2, CM1 et CM2 ont réalisé le contrat qu'ils avaient choisi individuellement : courir entre 10 et 15 minutes. Chaque niveau de classe avait eu pour consigne d'apporter une partie du goûter qui récompenserait les efforts. Les parents ont pu assister, certains bouche bée, aux exploits sportifs de leurs enfants et mettre en place le goûter tant mérité. Chaque élève a eu son diplôme à l'arrivée. Les enseignants renouvellent leurs remerciements aux parents pour leur aide et leur présence.
- Les parents d'élèves soulignent le retour positif qu'ils ont eu de la part des parents présents ce jour-là qui ont beaucoup apprécié d'être conviés.
- Les élèves ont été gratifiés d'être encouragés nominativement par la directrice et félicités.

**Natation :** 5 classes souhaitent avoir des séances de natation, 4 pourront en bénéficier (la 5<sup>o</sup> classe n'a pas eu le nombre de parents agréés suffisant). Tous les ans, l'école élémentaire a accès à la piscine Aqualudia avec les autres écoles du secteur muretain. Il faut, dans un premier temps, réserver un créneau, puis l'obtenir. Dans un 2<sup>nd</sup> temps, il faut un nombre suffisant de parents agréés et disponibles aux dates retenues. Dans un 3<sup>ème</sup> temps, les enseignants participent à une réunion concernant notamment les rappels de sécurité, puis rédigent un Projet, qui doit être validé par l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de Muret. Enfin, les classes vont à la piscine et les enseignants, aidés des parents et du maître-nageur, assurent les cours de natation et la sécurité des élèves.

De plus, les élèves bénéficient d'un cycle natation lors de leur entrée au collège et nous travaillons dans le cadre des programmes des domaines qui ne seront pas abordés au collège comme « apprendre à porter secours ».

**Décloisonnements :** ont lieu en anglais au cycle 3, et en histoire, géographie et sciences pour les CE2.

## **5- Coopérative scolaire :**

Un appel aux dons pour la Coopérative scolaire a été fait en début d'année. Le solde permet d'accorder environ 4€ par élève (projets de classes)

La mairie donne une subvention de 1 900€50 à la coopérative scolaire (projets de classes: sorties, spectacles...), 637€12 pour la BCD (permet à chaque classe d'être abonnée à un journal ou un magazine) et 110€ pour l'affranchissement du courrier.

La mairie paie tous les transports (gymnase, sorties, classes découvertes) ce qui représente un très gros budget (12 369€54) et nous permet de faire des sorties. A titre indicatif, un aller-retour au gymnase coûte 80€.

Des projets seront mis en place tout au long de l'année (journal scolaire, photos....) afin de faire entrer de l'argent pour la coopérative scolaire et ainsi financer une partie des sorties.

## **6- Bilan des travaux à l'école :**

### **Ceux qui ont été effectués :**

Les travaux au rez-de-chaussée : 15° classe, nouveaux toilettes, nouvelle salle des maîtres, nouvelles huisseries, nouveau système de chauffage, Internet pour les 3 classes

Les classes au nord ont maintenant chaud (voire trop chaud), certaines classes sont petites quand les élèves y sont installés.

Mobilier : mobilier pour la 15° classe (30 chaises, 30 tables, un tableau, un bureau, une armoire) 25 nouvelles chaises, nouvelles tables de réunion (salle des maîtres, salle du RASED, bureau de la directrice), armoire, meuble bas, chaise, lit (lit, matelas, linge de lit, couette, oreiller).

### **Ceux qui sont demandés :**

Un photocopieur: qu'en est-il de l'ancien photocopieur, « en fin de vie »? Est-il encore sous maintenance? Que se passe-t-il quand il ne fonctionnera plus? Un seul photocopieur pour 15 classes est insuffisant et fatigue machine et enseignants. De plus, les impressions sont faites directement dessus (plus besoin de cartouches d'encre pour les imprimantes d'ordinateurs).

Réponse de la Mairie: On verra l'année prochaine si la mairie peut fournir un nouvel appareil, car l'ancien n'a plus de contrat entretien et ne sera donc plus réparé en cas de panne.

Interphone : demande de pouvoir débrancher celui qui donne dans la classe de Mme Romieux. L'interphone donne dans le bureau de la directrice. Possibilité d'avoir un interphone muni d'une caméra (pour vérifier qui est devant le portail) et d'un bip portatif (pour ouvrir le portail, même en dehors du bureau).

Réponse de la Mairie: il est possible d'installer un visiophone et de couper la sonnerie dans le préfabriqué.

## **7- Questions transmises par les parents délégués :**

### **a) Réponses de l'école aux questions des parents élus:**

Question : ○ *budget de la coopérative*

=> Proposition d'organisation de Tombola (aide de la mairie pour collecter des lots ?) / Calendriers ou autre pour récupérer de l'argent

=> Proposition d'organisation d'un spectacle Artfolie pour la fin d'année (avant Noël)

**Réponse :** La législation a évolué. Les tombolas sont interdites. Il faut changer le nom, vérifier le cadre de la législation car le montant des lots est limité...

Les parents s'occupent de trouver les lots, de préparer les tickets... Les enseignants auraient juste à centraliser les tickets vendus. Une vente de chocolats à la période de Pâques organisée par les parents serait-elle envisageable ?

L'organisation d'un spectacle pour les enfants par l'APEE : ils aimeraient que les enfants du CLAE participent.

Pourquoi ne pas organiser une kermesse en même temps que la « tombola » ?

*Question : Rythme scolaire : retour de la remontée du rythme voté en conseil d'école / Retour du sondage*

**Réponse :** Cf 4)

*Question: Nouveau Blog de l'APEE : diffusion possible d'information via le blog de l'APEE => prévenir des absentéismes, grèves, informer sur les sorties, goûter à prévoir, piquenique etc...*

**Réponse:** Les informations de ce type sont écrites sur le cahier de liaison et sur le panneau d'affichage si elles concernent toute l'école. Concernant l'absence des enseignants, elle n'est sue que le matin même.

*Question: AVS : tous les enfants en ayant besoin ont-ils un AVS ?*

**Réponse:** Cf 2)

*Question: Gestion du bruit pour les nouvelles classes avec la récréation des maternelles*

**Réponse:** Les nouvelles classes (celles de Mme Mesples et de Mme Spigai notamment, entendent le bruit de la récréation des maternelles). Autre problème, l'interphone des maternelles, il y a un couloir qui résonne derrière la classe de Mme Spigai, elle l'entend très fort. Cet interphone sera déplacé par la mairie pour régler ce problème.

*Question: Point sur les températures en classe suite aux travaux*

**Réponse:** cf 6)

*Question: Absentéisme : remplacement d'enseignants non assurés*

**Réponse:** L'inquiétude des parents porte sur l'achèvement des programmes..

L'enseignante est remplacée à chaque fois, une trame a été laissée et pour le moment c'est la même personne qui la remplace à chaque fois, il y a donc un suivi pour le moment. Il n'y a que 10 remplaçants sur la circonscription. La priorité est donnée aux petites écoles. Les enseignants soulignent que les parents sont agressifs au portail concernant cette enseignante. Ils ne peuvent pas leur donner des informations qu'ils n'ont pas, et souvent à 8h50 il n'est pas possible de savoir si l'enseignante est remplacée ou pas.

#### **b) Réponses du CLAÉ aux questions des parents élus:**

*Question : Retour bulle rose (réunion avec le psychologue) => Le psychologue a-t-il été rencontré? sinon est-ce planifié?*

**Réponse :** Les animateurs sont allés le voir . Il est partant et eux aussi. Cela peut se mettre en place, c'est en cours.

#### **c) Réponses de la Mairie aux questions des parents élus:**

*Question :* Constat : nombreux aller/retour de la directrice pour voir les personnes qui sonnent au portail de l'école => Possibilité de mettre en place un visiophone au portail pour voir les personnes sonnante au portail?

**Réponse** : cf 6

*Question* : Travaux : isolation des autres classes

**Réponse** : Elle n'a pas été faite, mais c'est prévu.

*Question*: Rythme scolaire : Activités déjà identifiées pour les TAP?

**Réponse** : Une réunion est prévue le 7 novembre

Fin de séance à 20h

La Présidente :

La secrétaire de séance :

Mme Tiné-Bosc

Mme Callard